



Au dernier barreau de l'échelle sociale : la prison

Restitution synthétique de l'évènement du 17 février 2022



Avec le soutien de :

MOT D'OUVERTURE

La journée a été inaugurée par Véronique DEVISE, présidente du Secours Catholique et Eric CODRON, personne concernée et écrivain public en détention, ainsi qu'Antoine SUEUR, président d'Emmaüs France.

Ce fut l'occasion de rappeler l'**engagement historique** des deux associations dans la lutte contre la pauvreté et ses causes, l'investissement de longue date envers les personnes placées sous main de justice ainsi que le parti pris fort de l'enquête : **donner la parole aux premiers concernés**, les personnes détenues.

L'**actualité** de cet engagement a également été mise en avant, notamment dans sa dimension politique.

La reconduction des mesures de libérations anticipées, telles que réalisées en 2020, a ainsi été demandée, dans un contexte où la promiscuité en milieu carcéral représente un risque majeur.



158 participant.e.s présentiel



588 vues en ligne, avec 169 spectateurs uniques



Plus de 40 000 personnes touchées via les réseaux sociaux



Plus de 80% des participants interrogés étaient très satisfaits de la journée

De même, la mise en œuvre de **mesures contraignantes de régulation carcérale**, mise notamment en avant dans l'avis à venir de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, apparaît aujourd'hui indispensable pour entamer une réelle **déflation carcérale**.

Les réponses politiques et budgétaires apportés aujourd'hui sur la question carcérale sont sources d'inquiétudes fortes pour nos associations.



« La prison est un des angles morts de notre société. Elle est en bout de chaîne, invisible. C'est aujourd'hui un mode de gestion de la pauvreté. Il y a une urgence : la prison doit cesser d'être la peine de référence »

Antoine SUEUR

« Travailler en détention, c'est donner un sens à la peine et c'est aussi permettre de rendre une part de la dignité que la personne laisse en arrivant en prison, avec les clefs de voiture et les papiers d'identité »

Eric CODRON



« Toutes les personnes privées de libertés en détention doivent être traitées en dignité et ne peuvent pas être réduites à leurs peines »

Véronique DEVISE





Marion MOULIN, responsable nationale chez Emmaüs France, et Jean CAEL, responsable du département Prison Justice du Secours Catholique, ont présenté **les deux premiers chapitres du rapport et les recommandations associés**, qui a permis d'objectiver la sur-représentation des plus pauvres en détention et l'appauvrissement induit par la détention. L'occasion également de revenir sur la **campagne de plaidoyer** et d'interpellation à destination des interlocuteurs institutionnels qui a débuté en octobre 2021, à la parution du rapport.

« **La question des personnes placées sous main de justice ne doit pas rester le pré-carré du ministère de la Justice, les autres ministères doivent s'en saisir plus fortement** »,

insiste Marion Moulin qui revient sur le plaidoyer effectué auprès des pouvoirs publics autour de cette enquête.

Samuel GAUTIER, fondateur de la Ferme Emmaüs Lespinassière, et Jérôme MORILLON, animateur du Secours Catholique dans le Pas de Calais, sont ensuite intervenus pour échanger avec les participant.e.s.

« **L'idée derrière le rapport est de faire exister les personnes, de mettre des prénoms sur des situations. L'opinion publique ne verra plus la masse indistincte et anonyme des personnes incarcérées mais plutôt des personnes à rencontrer, qui ont un passé mais ont le droit à un avenir** ». Jérôme MORILLON

« **Une des clés pour faire avancer nos combats, c'est la société civile et la place qu'il faut prendre, le pied qu'il faut mettre dans la porte pour faire avancer les choses** » Samuel GAUTIER

Les échanges ont notamment porté sur la nécessaire **mobilisation** à venir dans le cadre des élections présidentielles et législatives, le rôle de la **comparution immédiate**, l'immobilisme de la France face aux **condamnations européennes** ou encore les **actions concrètes** pouvant être mises en place par les structures locales et acteurs de terrain pour lutter contre ces situations de pauvreté.

« **Les comparutions immédiates sont une machine à enfermer qu'il faut absolument faire réformer** » Dominique SIMONNOT, Contrôleure générale des lieux de privations de liberté

[Retrouvez la version complète du rapport en cliquant ICI](#)





« Elles se retrouvent dehors, automatiquement – quand il n'y a pas de suivi et c'est le cas des sorties sèches – elles sont directement plongées dans le cercle de la pauvreté », Axelle de RUSSE

"DEHORS", une **exposition photos d'Axelle DE RUSSE** a été présentée toute la journée en marge de l'évènement. Ce travail photographique présente le **récit de vie de quatre femmes détenues** au quartier femmes de Joux-la-Ville et leurs parcours dehors, du jour de leur sortie à aujourd'hui. Peur de la libération, perte de contacts avec leurs familles, manque de préparation à la réinsertion vers l'emploi et le logement...

Une opportunité de mettre en avant le quotidien de ces femmes et les difficultés rencontrées dans leur parcours. Un **outil majeur de sensibilisation** du grand public pour déconstruire les préjugés et rendre leur humanité aux femmes détenues.

CONCOURS D'ELOQUENCE

Pour prolonger l'implication d'étudiant.e.s sur cette thématique, qui s'était incarnée par un partenariat avec Sciences Po Saint Germain en Laye pour la réalisation du rapport d'enquête, un **concours d'éloquence** a été proposé. Présidé par Alexandre DUVAL STALLA, bénévole au Secours Catholique et président de Lire pour en sortir, le jury était composé de :

- Dominique SIMONNOT, Contrôleure générale des lieux de privation de liberté
- LaHass, Auteur de la bande dessinée Brèves de prison et des illustrations du rapport
- Theodora ESANOU, Responsable Vulnérabilités et inclusion à la Fondation de France
- Aurélie FILLOD-CHABAUD, Laboratoire de Recherche et d'Innovation de la DAP
- Marie HARDOUIN, Présidente du Courrier de Bovet

Quatre étudiant.e.s sont ainsi intervenus autour de deux questions en lien avec la thématique du jour :

- Clémence DREVARD & Flore NANCHINO autour de la question : **La prison est-elle la peine du pauvre ?**
- Tim ESCUDIE & Antonella LIBERATORE le thème : **Peut-on imaginer un monde sans prison ?**

Le jury et les participant.e.s ont été marqués par l'éloquence des candidats, et leur investissement sur le thématique. Antonella LIBERATORE et Flore NANCHINO ont été désignées vainqueuses ex-aequo, félicitations à elles ! Les textes des étudiant.e.s sont à découvrir [ici](#) !



ATELIERS

Une série de 5 ateliers ont permis aux participants de découvrir plus en détail les thématiques du rapport et d'échanger autour d'initiatives inspirantes de lutte contre la pauvreté.

1 Travail et formation professionnelle : comment construire des parcours d'insertion professionnelle «dedans - dehors» ?

- Benjamin GUICHARD, Chef du service des politiques et de l'accompagnement vers l'emploi de l'ATIGIP
- Juliette VIARD-GAUDIN, Coordinatrice Projets à l'Université du Café

2 Les personnes vulnérables et âgées détenues : comment mieux prendre soin et accompagner les plus vulnérables en détention ?

- Philippe LE PELLEY FONTENOY, Bénévole aux Petits Frères des Pauvres

3 Et ailleurs ? La pauvreté en détention à l'échelle internationale et européenne

- Emilie ADAM VEZINA, Coordinatrice RESCALED France (FARAPEJ) et Elise GAREL, assistante coordination RESCALED
- Florence LAUFER, Directrice de Prison Insider

4 Quel accompagnement des personnes étrangères incarcérées ?

- Justine BARANGER, Cheffe de service Points d'accès au Droit pénitentiaires au CASP-ARAPEJ
- Marc DURANTON, Responsable des questions prison à La Cimade

5 Sortir du tout carcéral : les dispositifs alternatifs à la prison & aux poursuites

- Juliette CHAPELLE, Présidente de l'A3D
- Serge PORTELLI, Avocat, membre de l'OIP

Les synthèses de ces ateliers sont à retrouver en cliquant [ICI](#)





TABLE RONDE

COMMENT AMÉLIORER LA PRÉPARATION DE LA SORTIE ET LA RÉINSERTION DES SORTANTS DE DÉTENTION LES PLUS PRÉCAIRES ?

Afin de mettre en avant les conclusions et préconisations de la troisième partie du rapport relatif à la réinsertion, quatre invités ont été conviés à débattre, dans le cadre d'une table ronde animée par Jean-Baptiste JACQUIN (journaliste Justice & libertés publiques au quotidien Le Monde) autour du thème :

Delphine BOESEL
Avocate et présidente de
l'Observatoire
international des prisons
- section française

Vincent DELBOS
Membre du Comité de
prévention de la torture du
Conseil de l'Europe et
Président du comité Prison
de la Fondation de France

Gabriel MOUESCA
Directeur de la Ferme
Emmaüs Baudonne

Laurent RIDEL
Directeur de
l'administration
pénitentiaire

Plusieurs thématiques ont été au centre des débats entre les invités :

• La notion de dignité en détention :

Laurent RIDEL a notamment rappelé son attachement à la notion de dignité, qui traverse l'ensemble des propositions du rapport, et au fait que la prison soit un lieu de droits. A notamment été annoncée la parution prochaine d'une nouvelle circulaire relative à la lutte contre la pauvreté en détention, qui devrait notamment porter le montant de l'aide aux personnes sans ressources suffisantes de 20 à 30€.

« La prison est une
trappe à pauvreté, elle
vient accroître, sans
doute assez fortement,
les situations de
précarité »
Vincent DELBOS

"À la ferme Emmaüs
Baudonne, nous
sommes l'anti-
prison. En prison,
pour tenir, il faut
être dans le rapport
de force. À
Baudonne, on met
d'abord sur la table
la confiance, le
vivre-ensemble, la
communication"
Gabriel MOUESCA

• **Le développement des aménagements de peines** : la nécessité d'implication de l'ensemble de la société civile, dans toutes ses composantes et notamment des associations, pour permettre le développement des sorties progressives et accompagnées, a été soulignée par le directeur de l'administration pénitentiaire. Vincent Delbos a rappelé l'insuffisance d'offre en matière de solutions d'aménagements de peines, et le fait que cette dernière devait entrer en connexion avec des enjeux de société, telle que la transition écologique, pour faciliter l'implication de la société, la communauté. Jean-Baptiste Jacquin a souligné la contradiction avec la sous occupation actuelle des centres de semi-liberté et des structures de placement à l'extérieur. Plusieurs facteurs expliquant cette situation ont été mis en avant : les difficultés pratiques d'organisation des permissions de sortie, le rôle des juges d'application des peines dans l'octroi des aménagements de peine, la nécessaire anticipation de la libération.

•La surpopulation carcérale :

Vincent Delbos a rappelé, en lien avec les travaux du CPT, la notion d'espace vital et que cette norme de 4m² par personne est loin d'être effective aujourd'hui dans les pays du Conseil de l'Europe.

•La problématique du logement,

qui entrave la possibilité de développer les libérations sous contrainte et qui est un indicateur fort de l'appauvrissement en détention avec 2/3 des détenus qui étaient locataires avant leur incarcération qui perdent leur logement.

•Le salaire du travail en détention,

pour lequel il est nécessaire d'appliquer de façon effective l'interdiction du paiement à la pièce. En parallèle, Gabriel Mouesca rappelle que les résident.e.s des fermes d'insertions Emmaüs sont rémunéré.e.s au SMIC, leur permettant de construire des projets de sortie et de payer leurs dettes, notamment envers les victimes.

Les échanges avec la salle ont porté sur :

« La prison est un lieu social, ce n'est pas quelque chose de bon ou de mauvais en soi – il y a de bonnes et de mauvaises universités, il y a de bons et de mauvais hôpitaux – il en va de même pour la prison, en fonction des moyens qu'on lui accorde, des objectifs qu'on lui adresse, des personnes qui la font vivre et de ce que la société en fait »
Laurent RIDEL

•La **responsabilité du monde politique** et le poids possible que pourrait avoir la volonté du gouvernement comme l'a illustré les libérations exceptionnelles lors du 1er confinement.

•La **question du changement d'échelle** des nombreuses initiatives qui font aujourd'hui preuve d'efficacité mais restent à la marge et ne sont pas généralisées.

•La **prévalence des peines courtes** avec une durée moyenne de détention de 9 mois qui questionne le sens de la peine, complexifie le suivi et illustre le non recours aux aménagements pourtant censés être désormais obligatoires sur les peines de moins de 6 mois.

•Les moyens et les profils des conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation

qui ont évolué d'un profil d'éducateurs sociaux vers celui de juriste se concentrant plus sur la probation que sur l'insertion qui est reléguée aux services de droit commun. L'important recrutement de CPIP a été salué mais aussi relativisé par la parallèle augmentation continue du nombre de détenus.

Laurent Ridel réaffirme l'objectif à l'horizon 2024 de permettre à un CPIP de suivre 60 dossiers contre 120 dans la décennie précédente.

•La question de la fracture numérique et de l'importance de l'accès à internet pour les personnes détenues :

l'OIP l'a notamment mise en avant comme un outil majeur pour faciliter la reconnexion avec la société et les démarches de préparation de la sortie.

•Le **renforcement de l'accès au droit en détention** : Gabriel Mouesca a notamment rappelé – comme préalable indispensable à la mise en œuvre efficace des recommandations du rapport – la nécessité du respect des droits fondamentaux des personnes détenues. Il met en avant la nécessité d'abolir des éléments et des lieux attentatoires à la dignité des personnes, tels que le quartier disciplinaire ou encore la peine de perpétuité.

« Les magistrats ont vraiment à disposition un panel de peines, et pour l'instant nous avons : la prison ou la liberté » Delphine BOESEL

CLOTURE DE LA JOURNEE



Découvrez les lettres de personnes détenues mises en image par Stéphane ICI, ainsi que le court métrage « Parloir fantôme », qui raconte le parcours d'une apprenante d'Auxilia.

La parole a été donnée à **Stéphane**, personne concernée et chargé de communication pour l'association Auxilia. Son témoignage a permis de donner une dimension concrète à la pauvreté vécue en détention, et ce dès l'arrivée en prison : insuffisance des produits d'hygiène, manque de vêtements chauds, aggravation de la situation financière, difficultés pour prendre soin de soi qui porte atteinte à l'estime de soi. Son expérience met également en avant les mécanismes d'accès au droit et la solidarité et l'entraide entre les personnes détenues, et de la part des bénévoles intervenant en détention, les activités culturelles et l'éducation comme éléments positifs de lutte contre la pauvreté. Un témoignage fort qui illustre de façon très concrète le coût de la vie en détention, et le rôle du travail pour subvenir à ses besoins et l'insuffisance de l'offre et des salaires, ainsi que les conséquences psychologiques de la pauvreté sur les personnes détenues.

« **Je me sentais rabaissé, ce n'était pas vraiment moi** » Stéphane

Dominique SIMONNOT, Contrôleure générale des lieux de privation de liberté, a clôturé cette journée. Elle a rappelé le cœur des préoccupations de cette journée : la sur-représentation des plus pauvres en détention ; l'indignité de leurs conditions de vie ; la surpopulation croissante qui n'est pourtant pas une fatalité ; les ruptures que produit la prison dans les parcours, que ce soit au niveau des liens familiaux, du suivi socio-médical ou du travail et de la formation. Elle réaffirme la qualification des comparutions immédiates comme un mécanisme de criminalisation de la pauvreté et invite tous ceux qui peuvent produire le changement à se saisir de ces questions.

« **J'invite fermement les parlementaires qui en ont le droit à se rendre en prison, voir ce que nous voyons nous, voir la vie des détenus, la vie du personnel pénitentiaire, avec des taux d'occupation de 190% ou 200%. C'est une honte terrible. [...] Nous devons dire aux magistrats d'aller voir en prison les conséquences de leurs décisions, et aux parlementaires les conséquences de leurs discours et de leurs lois** » Dominique Simonnot



Enfin, **Jean-François MARUSZYCZAK** a remercié l'ensemble des équipes ayant réalisé l'étude ainsi que les participant.e.s. Il a insisté sur la nécessité de faire vivre ce rapport et le plaidoyer, de le porter dans la durée, notamment dans un contexte d'élections présidentielles et législatives à venir. Il a mis en avant la nécessité que les acteurs de terrain puissent se l'approprier comme outil d'interpellation locale.

« **Nous continuerons à faire ce plaidoyer, à agir. Puisque nous sommes des agitateurs, mais aussi des acteurs. Nous continuerons à construire des solutions car le centre de nos préoccupations, ce sont les sans-voix, ceux qui sont pauvres [...] Continuons le combat, celui d'une société accueillante, solidaire, fraternelle, bienveillante, c'est ce combat qui nous rassemble car c'est celui qui favorisera ce que l'on souhaite, notre vivre ensemble !** » Jean-François MARUSZYCZAK

Remerciements

Au plus de 1100 personnes ayant vécu une expérience d'incarcération et leurs proches, qui ont accepté de partager leurs témoignages et propositions !

Ainsi qu'à l'ensemble de nos partenaires !



Un grand merci également aux prestataires de l'évènement !

- L'Université du Café, structure d'insertion par l'activité économique implantée à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, pour l'accueil café
- Réseau Local, pour la captation vidéo et la diffusion en ligne de l'évènement
- Et à la photographe Elodie PERRIOT pour la couverture de la matinée de l'évènement